

Union des agricultrices Wallonnes

Notre agriculture wallonne, une agriculture familiale!

12 mars 2020



Pages mensuelles de l'UAW - Distribué toutes fermes - Chaussée de Namur 47 - 5030 Gembloux
Tél. 081/60.00.60 - E-mail. uaw@fwa.be

À lire dans nos pages

p.2-3

Le numérique au service de l'agriculture



p.4

Les femmes au service de l'agriculture



p.5

Manif



p.5

30 jeunes à Laeken



p.6

L'UAW et ses actions



p.6

TITI



Digitalise...moi !



Espace Senghor | Gembloux Agro - Bio Tech

L'Union des Agricultrices Wallonnes vous invite à participer à son **Assemblée Annuelle** **Le vendredi 20 mars 2020**

A l'Espace Senghor de la Faculté Gembloux Agro-Bio Tech -ULg
Entrée du parking : Avenue de la Faculté d'Agronomie à Gembloux

vendredi
20 MARS
2020

09h30 > Accueil café
10h00 > Début du Congrès
13h15 > Repas du terroir

Accueil par Madame Geneviève Ligny, Présidente UAW

Avec notre panel d'experts :

- Madame Isabelle Durant, Secrétaire générale adjointe de la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement)
«Agriculture, changement climatique et digitalisation: 3 mondes à réconcilier»
- Monsieur Bernard Tychon, Professeur ULg, Ingénieur agronome et docteur en Sciences de l'Environnement
«Le numérique au service de l'agriculture»
- Monsieur Joseph Delwart - Directeur des surfaces agricoles D AGRI - SP
«Enjeux et défis des nouvelles technologies d'imagerie en Wallonie»

Avec les témoignages de :

- Madame Caroline Devillers, agricultrice à Geer
- Monsieur Guillaume Fastré, agriculteur à Assesse

Avec les interventions

des Ministres régional et fédéral de l'Agriculture

Mot de l'UAW

Conclusions

Photo V. Arnould

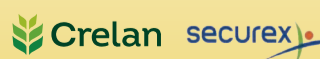
L'assemblée sera suivie d'un buffet du terroir auquel vous êtes chaleureusement convié(e)s.

Nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire (en précisant si vous prenez le repas) auprès de Myriam Lambillon, par téléphone ou par mail pour le **lundi 16 mars 2020** au plus tard.

081/627.493 ou myriam.lambillon@fwa.be

PAF : 10€ - Buffet du terroir et dessert (boissons comprises)

Cette assemblée a pu être organisée grâce au soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de l'Apaq-W, du Collectif Stratégie Alimentaire, de Crelan et de Securex



Le numérique au service de l'agriculture

Par Fanny Gerarts, Coordinatrice UAW

Le 18 février dernier avait lieu notre Conseil Général de rentrée !

Au programme, élection de nos trois Vice-Présidentes (photo ci-dessous), présentation par le Centre wallon de Recherches agronomiques (CRA-W) d'une série de données et outils numériques utiles et utilisés en agriculture et introduction à la protection des données numériques.



Félicitations à Dominique Beckers, Carine Latruwe et Caroline Jaspard qui seront nos 3 Vice-Présidentes pour une durée de 3 ans !

1 Le numérique c'est quoi ?

Par Viviane Planchon, CRA-W

La révolution numérique a lieu dans tous les secteurs ! Pour en parler et se concentrer sur l'agriculture numérique, le « smart-farming », une mise en contexte et une présentation des définitions s'imposent.

Le numérique, le digital, désigne les « technologies de l'information et de la communication » (TIC). TIC est une expression qui désigne les techniques liées à l'informatique et à l'Internet (mais aussi de l'audiovisuel, des multimédias, des télécommunications) qui permettent aux utilisateurs de communiquer, d'accéder aux sources d'information, de stocker, de manipuler, de produire et de transmettre l'information sous différentes formes : texte, image, interface graphique...



L'agriculture numérique représente l'application moderne des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le domaine agricole. Les données agricoles sont obtenues par les capteurs, les systèmes de positionnement, les bases de données, les drones, la robotique, l'internet des objets, etc. Ces données sont ensuite croisées et des plateformes informatiques sont créées.

Les données agricoles peuvent provenir directement de l'agriculteur (données personnelles, carnet de champ, densité de semis, données du robot de traite, quantité de fourrage produit, analyse de sols...) ou être publiques (données provenant des satellites, carte des occupations de sols, carte du relief, base de données avec l'ensemble des produits PPP...).

D'autres données contribuant à améliorer, optimiser la gestion des exploitations agricoles participent à cette digitalisation de l'information :

- Les données météo et agrométéo (météorologie et agronomie), exploitées en temps réel ;
- Les données spatialisées, offrant une représentation cartographique de différents paramètres ;
- Les données géolocalisées, qui sont des données avec une information sur les coordonnées géographiques permettant de localiser l'endroit où la donnée a été prélevée ;

• Les données géoréférencées, le géoréférencement est le processus de détermination des coordonnées géographiques de chaque élément de la carte (exemple : routes, limites administratives, etc.). Avec les cartes géoréférencées, il est possible de les combiner et d'obtenir au final une représentation très précise d'un lieu, d'une parcelle agricole. Un Système d'information Géographique (SIG) stocke les informations concernant les parcelles agricoles sous la forme de couches thématiques pouvant être reliées les unes aux autres : type de sol, altitude – relief – pente, éléments structurants du paysage, agrométéo...)

• Les images optiques et radar, qui sont des vues satellites ;

L'agriculture de précision est basée sur le concept de l'observation, la mesure et finalement la réponse à la variabilité intra et inter parcelles au niveau des cultures. L'objectif est de définir un système de décision pour la gestion de l'exploitation dans sa globalité en cherchant à optimiser les intrants et à préserver les ressources.

Le Smart farming c'est « l'agriculture de précision 2.0 », à savoir l'ensemble des technologies basées sur l'utilisation d'une nouvelle génération de capteurs/vecteurs dans le domaine de l'agriculture. La combinaison des informations multisources permet de fournir des informations pertinentes aux agriculteurs.

L'agriculture de précision, en culture et en élevage, est rendue possible par la présence de capteurs et par la localisation des données.

Les capteurs permettent d'effectuer des mesures à l'échelle de l'animal, de la culture, du sol, des mesures d'environnement/ambiance et au niveau des produits agricoles (quantité, qualité), et d'obtenir des données géolocalisées.

Les vecteurs sont les instruments ou véhicules dans lesquels sont embarqués les capteurs, par exemple un satellite, un drone, un tracteur

On distingue les capteurs suivants :

- Les capteurs cultures qui permettent notamment d'estimer l'hétérogénéité des besoins en fertilisation d'azote (modulation des apports) ;
- Le capteur multispectral, basé sur la réflectance de la lumière sur le couvert végétal (actif ou passif) ;
- Le fluorimètre, qui mesure la fluorescence des molécules excitées sous UV ;

• Le capteur d'ultrason, présent sur les rampes du pulvérisateur pour la régulation automatique de la hauteur de rampe, permet également de connaître la hauteur de végétation à tout moment, possibilité aussi de mesurer l'hétérogénéité de la culture au cours de la saison ;

• Les capteurs animaux (un micro par exemple, dans les porcheries cela permet de détecter les maladies respiratoires ;

• Les capteurs sol

• Conductivimètre, mesure de la résistivité électrique du sol et permet de réaliser des cartes d'hétérogénéité des sols, qui peut aussi être équipé d'un pHmètre, pour adapter les apports de chaux ;

• Les capteurs à la récolte, pour cartographier le rendement ;

• Les capteurs qualité produits, évaluation en continu de la qualité de l'ensilage, du fourrage, du lisier, du lait, des grains... ;
Le tracteur est un immense capteur, il y a plein d'informations à récolter et il est possible de le transformer en un outil d'aide à la décision.

Mme Rabier a conclu sa présentation en

2 Présentation des principaux capteurs utilisés en agriculture

Par Fabienne Rabier, CRA-W

ces mots : « Il est important de valoriser les données en des outils utilisables par les agriculteurs. L'homme restant au centre des décisions ».



3 Exemples de plateformes numériques utilisées ou en cours de développement au CRA-W

Par Viviane Planchon, CRA-W

Une plateforme numérique est un Outil d'Aide à la Décision (OAD), il s'agit de l'ensemble des techniques permettant, pour un producteur en temps réel, de prendre la bonne (rentable et durable) décision au moment/lieu/quantité le plus approprié

dans l'utilisation d'un intrant et/ou d'une technique culturale. Ces outils concernent la fertilisation raisonnée, la conduite des cultures, la protection des cultures, la gestion de la trésorerie, etc. Une multitude de plateformes numériques sont disponibles pour l'agriculteur wallon.

sanitaires, techniques et pédoclimatiques wallonnes, des données issues des outils de détection et de télédétection avec intégration des diverses technologies satellitaires, aériennes, fixes et embarquées, avec une connexion à la gestion territoriale.

Pour le suivi, le développement, la prévention des risques, l'orientation des choix et l'évaluation des résultats des cultures, le CRA-W développe et met au point des modèles d'agriculture 'smart'. Pour ce faire, les chercheurs récoltent, interprètent, combinent et traitent des informations

Mme Planchon nous a alors présenté plusieurs exemples de plateformes numériques utilisées ou en cours de développement au CRA-W en agriculture de précision (BELCAM), en élevage de précision (WALLESMART), en gestion des risques et avertissement (AGROMET, CECI-BLE, PHENO-BLE).



Le projet OpEnAgro 4.0, grâce au partenariat pluridisciplinaire entre scientifiques et juristes a pour objectif de fournir les pistes et les outils de valorisation de la collecte, la consolidation, l'analyse et l'exploitation de données, de modèles et d'OAD construits à partir de différents types et d'origine/propriété des données, ainsi que de qualifier le régime juridique propre aux données et aux modèles diffusés.

Une « success story » en matière de partenariat scientifique-juridique et pour une valorisation des OAD mutuellement avantageuse pour toutes les parties prenantes (CRA-W/ISSeP et leurs partenaires de recherches, fournisseurs de données, exploitants des outils, utilisateurs finaux, pouvoirs subsidiant).

4 Les données, leur protection et leur valorisation : un partenariat recherche scientifique et juridique (projet OpEnAgro4.0)

Par Fabienne Rabier, CRA-W



5 La protection des données numériques

Par Manon Knockaert, CRIDS

L'après-midi s'est terminée avec l'intervention de Mme Knockaert, juriste au CRIDS, Centre de Recherche Information, Droit et Société ; qui étudie les interactions entre les sciences humaines et la société de l'information. Son intervention avait pour objectif de nous présenter, de manière générale, ce qui encadre la protection des données numériques.

Une donnée à caractère personnel ?

Toute information qui se rapporte à une personne physique identifiée et identifiable est une donnée à caractère personnel (exemples : données privées, données professionnelles, données de localisation, données sensibles, identification par corrélation).

Les cookies, par exemple, sont des données à caractère personnel si elles sont mises en relation avec une personne physique identifiable (exemple : adresse IP). Il y a 2 types de cookies : les cookies fonctionnels, utiles pour une navigation optimale ; et les non fonctionnels qui sont non nécessaires au bon fonctionnement du site et pour lesquels votre consentement doit être demandé.

À partir de quand le RGPD s'applique ?

Le RGPD s'applique dès qu'il y a un traitement de données à caractère personnel. Toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés est un traitement de données.

Par exemple, collecte, enregistrement, organisation, structuration, conservation, adaptation, extraction, rapprochement, etc.

En recherche scientifique, le RGPD s'applique tout au long du processus d'utilisation de données numériques : de la collecte, à la transformation, à l'intégration, à la validation et jusqu'à la publication des données.

Comment protéger ses informations ?

- Les obligations du responsable de traitement

Dès la conception d'un outil de traitement de données, la protection des données doit être pensée et par défaut l'outil doit être le moins intrusif possible afin de se conformer à la réglementation d'une façon dynamique et effective. Le responsable de traitement et le sous-traitant y sont responsabilisés avant (analyse d'impact), pendant (droit des personnes concernées) et après traitement (anonymisation ou effacement).

- Les mesures de sécurité

Après avoir été collectées, les données sont protégées selon une approche par les risques, avec différents critères (nature, quantité, traitements des données). Le niveau de risque est déterminé par la probabilité qu'il survienne et sa gravité, en fonction de cela des mesures techniques et organisationnelles sont prises pour assurer une sécurité appropriée.

Les obligations en matière de sécurité sont les suivantes :

- Empêcher les accès non autorisés et les utilisations non autorisées (confidentialité) ;
- Pas d'altération des données (intégrité) ;
- Accessibilité des données à caractère personnel et prévention contre la des-

truction ou la perte des données ou leurs accès (disponibilité) ;

- Traçabilité des accès aux données à caractère personnel et vérification des destinataires des données à caractère personnel.

- Droits pour la personne concernée

Le consentement à l'utilisation de données à caractère personnel doit être obtenu formellement, de manière libre, spécifique, éclairé, univoque.

En matière de réclamation, voici quelques droits qui peuvent être invoqués :

- Droit d'accès (droit du citoyen de connaître ce que l'administration détient sur lui, pour quelle raison, ce qu'elle en fait, etc.) ;
- Droit de rectification (rectification de données inexacts, compléter des données) ;
- Droit à l'effacement (« droit à l'oubli », données qui ne sont plus nécessaires par rapport aux finalités / ont fait l'objet d'un traitement illicite / retrait de consentement) ;
- Droit à la limitation du traitement (données « verrouillées », qui ne peuvent plus être traitées, sauf conservation) ;
- Droit d'opposition (à tout moment, pour des raisons tenant à sa situation particulière, à un traitement nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public).

Il existe une autorité de protection des données : <https://www.autoriteprotection-donnees.be/>

Cette journée a déjà permis d'explorer les possibilités qu'offre le numérique, tout en gardant à l'esprit les mesures de sécurité en matière de protection des données.

Rendez-vous le 20 mars prochain, lors de notre Assemblée annuelle, pour en connaître encore plus sur les défis et enjeux de la digitalisation !



Pauline REZETTE

Propos recueillis par Myriam Lambillon, coordinatrice UAW

On le sait, on l'a souvent dit, de nombreuses personnes travaillent au service des familles agricoles, que ce soit en amont ou en aval. Des métiers comme laborantin, chercheur, vétérinaire, concessionnaire, fournisseur, etc. dans lesquels, évidemment, les femmes sont bien représentées !

Nous avons souhaité faire connaissance avec ces femmes au parcours un peu particulier... Aujourd'hui, rencontre avec une vétérinaire rurale passionnée depuis toute petite par ce beau métier.

Je m'appelle Pauline Rézette, j'ai 27 ans et je suis vétérinaire en petits et gros animaux à Bièvre dans les Ardennes namuroises où je vis depuis toujours.

Pauline, comment t'es venue cette vocation ?

Depuis toute petite, je suis mon papa lors de ses visites chez les éleveurs et le cabinet de consultations est annexé à la maison de mes parents. J'ai donc toujours baigné dans le métier et la clientèle me connaît depuis mon plus jeune âge. Une fois mes études terminées, je me suis associée avec mon papa de manière tout à fait naturelle et la collaboration se passe très bien. Le fait de connaître les éleveurs depuis toujours fait que je suis accueillie de manière très sympathique.

Dans ma promotion, je dirais que 2 étudiants sur 3 étaient des filles. La féminisation de notre métier est une bonne nouvelle.

Quelle est une journée type pour toi ?

Je n'ai pas vraiment de journée type. Mon métier est rempli d'imprévus à imbriquer entre les rendez-vous petits animaux, les visites en exploitation et les urgences qui parfois s'enchaînent toute la journée.

Habituellement, j'essaie de placer les opérations chirurgicales le matin, les visites d'animaux de ferme ou che-



vaux l'après-midi, les consultations de petits animaux fin de journée et puis le soir est souvent occupé par des vêlages ou autres urgences.

Les journées ne se ressemblent pas.

Combiner une vie de famille avec ce métier n'est pas facile tous les jours puisque nous n'avons pas d'horaire.

Pourquoi avoir choisi les gros animaux et animaux de compagnie ?

J'ai fait le choix de me lancer dans les deux parce que je trouve qu'on obtient un équilibre intéressant en fréquentant deux types de clientèle et de patients différents. Cela apporte encore plus de diversité à mon travail. C'est un métier d'empathie mais on joue également un rôle important pour la sécurité sanitaire des aliments ainsi que pour les maladies zoonotiques en soignant les animaux de rente.



Qu'est ce qui te passionne le plus dans ton métier ?

J'apprécie énormément le contact humain.

Pouvoir discuter avec le client, de son animal, des soins à prodiguer mais également de sujets du quotidien.

Le fait d'être indépendante m'autorise à avoir ma propre manière de travailler, ce qui est très enrichissant. Et puis à la longue, une relation de confiance gratifiante s'installe entre le client et le vétérinaire.

Quelle est la part de travail administratif en tant que vétérinaire ?

C'est la partie la plus barbant du métier mais elle prend beaucoup de temps. Il y a bien évidemment les factures, les paiements de nos fournisseurs, les inventaires, les DAF, les documents administratifs pour les identifications et les demandes d'analyses, les classements de résultats, etc..

As-tu pu observer une évolution au sein des fermes ?

(Nouvelles technologies pour les naissances... qui a peut-être permis d'alléger ton travail ou le nombre de visites ?)

Vu ma courte expérience, je ne peux pas encore me rendre bien compte de ce genre de choses mais il est vrai que désormais, les éleveurs ont adapté leur façon de travailler. Il est un peu moins fréquent de se relever durant la nuit qu'auparavant. Certes la technologie se développe et beaucoup recherchent un peu plus de confort dans leur travail grâce à des installations plus adaptées ou une manière de travailler plus efficace. Bien que les technologies améliorent la qualité de vie du métier, il n'en reste pas moins physique.

Quel est ton plus beau souvenir ?

C'est difficile à dire, mais je pense qu'une opération peut se démarquer.

La réussite d'une opération chirurgicale sur un taureau de saillie qui présentait de violentes coliques. Il s'agissait d'une hernie inguinale étranglée.

Le fait de se dire que la bête a été sauvée et que l'éleveur ne perdra pas son taureau est extrêmement satisfaisant pour moi.

Quel a été ton moment le plus compliqué à gérer ? (Emotionnellement ou physiquement)

Il est parfois difficile de gérer ses émotions dans certains cas. Je pense notamment



en petits animaux lors d'une euthanasie. Pour citer un exemple, le chat ou le chien en question est parfois le dernier souvenir vivant que possède une personne veuve de son époux/épouse.

Cette situation est délicate à gérer émotionnellement pour le propriétaire mais pour le vétérinaire également. Mais ainsi va la vie...



L'Agriculture Familiale Wallonne : un diamant multi facettes



Il est maintenant de tradition d'organiser un concours photo qui sera exposé lors de la prochaine foire de Libramont.

Nous avons coutume de coler à la thématique de la Foire, mais cette année, l'UAW a souhaité montrer au grand public que l'Agriculture Familiale Wallonne est comme un diamant : elle a plu-

sieurs facettes, elle est multiple, nous avons en Wallonie des familles qui travaillent avec conscience et amour du métier et des animaux

Nous vous proposons de montrer en image le lien qui vous lie tout particulièrement à votre ferme, à votre métier : que ce soit les cultures, les animaux, (vaches, moutons, chèvres,

ou même animaux domestiques la transformation, le contact avec les clients...

Une ou plusieurs photos qui vous mettent en scène avec votre troupeau, votre chien, vos champs, votre magasin, votre gîte,.....

Montrez aux citoyens la vraie facette de votre métier, celle qui vous fait vous lever chaque matin.

Conditions

Ce concours est ouvert à tous les agriculteurs et agricultrices. Plusieurs photos peuvent être envoyées, un jury indépendant sélectionnera une photo par photographe.

Les photos doivent parvenir pour le 30 juin 2020 sous format JPEG à l'adresse suivante ; myriam.lambillon@fwa.be

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter : Myriam Lambillon, coordinatrice UAW, 47, chaussée de Namur - 5030 Gembloux 081/627 493

Ce Jeudi 20 février fut la journée des extrêmes au niveau communication. D'un côté des centaines de tracteurs se sont donnés rendez vous au cinquantenaire et de l'autre, nos jeunes agricultrices et agriculteurs ont été invités au Palais Royal afin de communiquer sur leur métier. Retour en images.

De la ferme au Cinquantenaire

Propos recueillis par Myriam Lambillon, coordinatrice UAW



C'est sous un ciel gris et au milieu des courants d'air que notre Présidente Geneviève Ligny a rappelé l'importance d'un revenu juste, d'une PAC efficace et surtout de la nécessité de garder des fermes dans notre belle Wallonie et en Belgique.

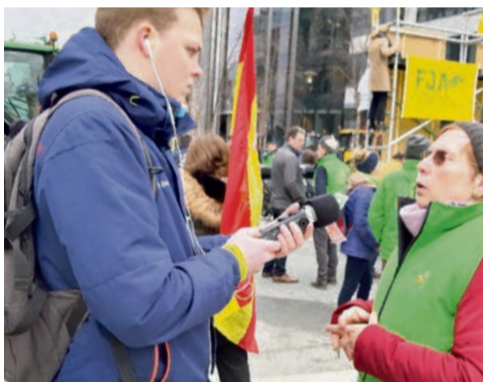
« Ce sont les femmes les premières impactées dans nos fermes car, quand les revenus baissent, quand les liquidités se font rares, nous, les agricultrices, devons sortir et trouver un travail à l'extérieur.

Nous sommes également des mamans, et en tant que mamans, nous désirons que nos enfants qui souhaitent reprendre, puissent avoir un avenir serein avec une PAC forte et un revenu décent. »

Nos agriculteurs ont droit au respect, à la hauteur du travail de qualité qu'ils fournissent au quotidien pour remplir l'assiette de nos citoyens d'une nourriture abondante, de qualité et variée.

Cette opportunité est fragile avec un revenu agricole précaire et qui risque encore de diminuer, cette précarité pourrait entraîner la disparition de beaucoup d'agriculteurs.

J'espère que nos dirigeants européens n'abandonneront pas nos producteurs d'excellences.



De la ferme au Palais Royal

Par Caroline Cnockaert, membre du comité de Gembloux Namur Nord Fosses et membre (fondateur) de « Agricultrices4.0 ».

« Qu'est-ce que tu fais jeudi soir ? », « T'as été à la manif à Bruxelles ? », « Mamaaaaaannn, qu'est-ce qu'on mange ce soir ? », « Il y a une vache qui s'apprête, tu ne sais pas aller voir, chérie ? » Petit florilège de questions qu'une agricultrice, agriculteur ou jeune agriculteur peut se voir posées un jeudi 20 février ! Pourtant, à toutes ces questions, une trentaine d'entre eux a répondu « Non, ce soir, je dîne chez le Roi ! »

Cette réponse a tout pour ne pas être prise au sérieux. Et pourtant, il n'en est rien ! Depuis que Philippe est devenu Roi des Belges, il a pour habitude avec son épouse de recevoir un panel de citoyens issus des différents secteurs de la société belge.

Après les policiers, les enseignants, la magistrature, les acteurs de la culture, les agriculteurs flamands et wallons étaient à l'honneur. Hasard du calendrier, cette rencontre coïncidait avec la manifestation des agriculteurs lors du Sommet européen à Bruxelles. L'occasion d'accentuer le message.

Le 20 février dernier, une trentaine de jeunes agriculteurs flamands et wallons ont donc troqué bottes, salopettes et fourches contre robe, costumes et brushing. Journée tout en contraste pour honorer l'invitation du Palais.

Après un briefing de quelques minutes par les membres du Cabinet du Roi (On appelle le Roi « Sire », la Reine « Majesté », on ne se lève pas de la table pour aller à la toilette, quand le Roi se lève, on se tait, le dîner se tiendra dans la salle bleue...), nous voici donc en compagnie des souverains pour une soirée inédite.

L'ensemble du groupe de jeunes est divisé en 4.

Chacun aura l'occasion de s'entretenir avec les souverains. Nous passons une partie de l'apéritif avec la Reine Mathilde.



D'emblée, elle nous met à l'aise et s'intéresse à nos réalités. La discussion s'oriente rapidement sur les difficultés liées aux nombreux contrôles. Ils sont nécessaires mais ne doivent pas s'axer sur la peur de la sanction comme nous le ressentons souvent.

Tout est minuté, contrôlé. Après une dizaine de minutes, nous passons à table. Pour l'entrée et le plat consistant, nous aurons le

plaisir de nous entretenir avec une diplomate du Palais.

La discussion est ouverte, franche et le protocole plus souple. D'origine néerlandophone, elle nous parle des réalités en Flandres. Les enjeux sont similaires et les relations entre les deux communautés étroites. L'occasion aussi d'aborder la situation politique actuelle.

Vient ensuite le dessert. Petit flottement... Philippe et Mathilde changent de table.

avance et les souverains prennent congé. L'expérience touche à sa fin.

Le stress retombe. Les premières impressions fument. A-t-on été à la hauteur ? A-t-on pu faire passer le message que l'on voulait ? Ont-ils compris nos réalités ? Nous aurions pu rester encore un peu, prendre un pousse-café, mettre un peu de musique, danser sur les tables ! Ce n'était pas prévu :-)

Bref, cette rencontre était essentiellement symbolique. Il n'y avait pas de revendications directes (les pouvoirs du Roi sont limités par notre Constitution) mais la volonté de montrer une agriculture belge variée, confrontée aux mêmes difficultés peu importe le côté nord ou sud du pays.

Nous prendrons les douceurs en compagnie du Roi. Tour de table durant lequel chacun se présente. D'emblée, il remarque la complicité et souligne la passion qui anime les membres du groupe. Il y a des choses qui ne s'expliquent pas toujours : les valeurs de la terre sont fortes. Face au rang du Roi, derrière la rigidité du protocole, on se retrouve face à une personne discrète et réservée. Il parle peu mais écoute beaucoup. La soirée

Titi à l'école

Par Christine Tasiaux - (Titi) - Présidente UAW Namur Sud

Nos deux plus jeunes enfants sont inscrits à l'Ecole de la Croisette à Sorée, celle-ci fait partie d'un projet « Erasmus+ » basé sur les énergies renouvelables.

Via ce projet, Firmin a déjà pu se rendre en Turquie et ce fut au tour de Flavie de rejoindre l'Espagne afin d'échanger sur les pratiques mises en place dans chaque pays.

Suite au départ de l'institutrice à Madrid avec certains élèves, le directeur a demandé un soutien aux parents afin de prendre le relais quelques heures durant la semaine afin d'encadrer les élèves restants de 5ème et 6ème primaire.



Nous pouvions soit prendre le choix de donner des leçons établies par l'école ou de créer une animation quelconque, j'ai donc plongé sur l'occasion afin d'aborder notre métier.

Dans un premier temps, je leurs ai demandé individuellement de mettre sur papier tous les mots clés qui leurs passaient par la tête sur le mot « **Agriculture** ».

Après quelques minutes, nous avons mis en commun toutes leurs idées et quelle stupéfaction de découvrir leurs mots-clés : **Passion, bien-être, famille, ruralité...**

Ensuite, je leurs ai diffusé un re-

portage parut sur France 2 décrivant la réalité physique et économique de notre métier.

Par après, nous avons débattu du sujet, ce fut un échange très constructif aussi bien pour les enfants que pour ma part. Ils ont pu réaliser qu'une ferme, ce n'est pas que des tracteurs et des vaches, mais qu'il y a beaucoup d'autres facteurs tels que des coûts, la PAC, la digitalisation... Pour ma part, quel enrichissement de voir dans les yeux des enfants, le regard positif de notre métier.

Je tiens à remercier M. Vincent, d'ouvrir les portes de ses classes et l'esprit critique de nos enfants.

Titi

Opération Pièces Rouges : un succès grâce à vous ...

Les agricultrices du Brabant Wallon ont lancé le mouvement « récolte de pièces rouges » en décembre. Des sections ont suivi et ce jeudi 05 mars, lors du ramassage officiel avec le Camion Télévie (ramassage qui va durer 4 semaines au total), la Présidente Du Brabant Wallon, Jacqueline Strade a pu déposer auprès de Léon Le Bouchon pas moins **de 44 kg et 100gr de pièces.**

Un grand merci aux agricultrices du Brabant, à la section de Fleurus, aux Agricultrices 4.0et l'hôpital Mont Godinne, à la Boucherie Houthoofd de Chaumont Gistoux et ses clients, Les p'tits p'lait'sirs de Céline et ses clients....



JEUDI 12 MARS

UAW ANDENNE

13H30 VYLE-ET-THAROUL - rue de Vyle 9 - atelier-participatif «Valorisations de nos produits du terroir» - inscription chez Danielle Besure - Guiot au 0497 84 91 84

UAW BOUSSU DOUR

19H30 THULIN - Salle Roi Baudouin - conférence-débat Ce que la violence de l'autre provoque chez moi. Comment j'agis ou je réagis ! Par Mme Marie L'Hoest

UAW SILLY LENS ENGHIEU

19H45 LENS - salle « La piste », 6 Rue du calvaire - atelier-participatif « La couture pas à pas avec une machine à coudre » - PAF 20€ (membres UAW) et 25€ (non-membres). Apporter sa machine à coudre, tout le matériel est fourni et compris dans le prix de l'atelier. Possibilité de prêt (+ 5€) sur place (merci de préciser lors de la réservation SVP). Inscriptions obligatoires (places limitées !) : Par mail : lensenghiesilly.uaw@gmail.com ou par téléphone : Martine (0472/207883) Magda (068/454184)

VENREDI 13 MARS

UAW NATIONAL

10H00 GEMBLOUX - Chaussée de Namur 47 - Table de discussion internationale avec la LOFEPACO - sur les thèmes : place et statut des femmes en agriculture, réchauffement climatique, revenu agricole

UAW BEAUMONT MERBES et CHIMAY

13H30 VERGNIES - Maison de Village-Rue Presteuumont, 5 - conférence-débat «Trucs et astuces pour la prévention des risques dans nos exploitations agricoles (troubles musculo-squelettiques, maux de dos, tendinites...)» par Mme Johanna Pannetier, ergonomiste de Préventagri - Inscription avant le 6/03 auprès des présidentes locales : Roulin-Renaux Béatrice : 0498/ 14 70 76 ou Cornelis-Pierson RM : 0475/ 34 /98 22

MERCREDI 18 MARS

UAW GEMBLOUX NAMUR NORD FOSSES

19H30 BAMBOIS - Salle communale - conférence-débat «Agriculture conventionnelle et société : produits de protection des plantes» par Christian et Pierrick Walravens - débat entre agriculteurs et citoyens dans le but de dialoguer et d'échanger ensemble, les conférenciers seront là pour répondre à toutes les questions, en partenariat avec la commune de Fosses la ville

JEUDI 19 MARS

UAW NIVELLES GENAPPE

13H00 GLABAIS - Salle communale - atelier-participatif «Valorisations de nos produits du terroir» - !!!!
CHANGEMENT DE DATE - Apporter assiette et couverts, prévoir PAF. Inscription chez Dominique Goies au 04 79/236129 ou 067/77 24 62 pour le 12 mars.

VENREDI 20 MARS

UAW NATIONAL

9H30 GEMBLOUX - Espace Senghor de la Faculté Gembloux Agro-Bio Tech - ULg, Entrée du parking - Avenue de la Faculté d'Agronomie - Assemblée annuelle «Digitalise-moi !» - Avec notre panel d'experts : Madame Isabelle Durant, Secrétaire générale adjointe de la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) : «Agriculture, changement climatique et digitalisation : 3 mondes à réconcilier» Monsieur Bernard Tychon, Professeur ULg, Ingénieur agronome et docteur en Sciences de l'Environnement :

«Le numérique au service de l'agriculture» ; Monsieur Joseph Delwart - Directeur des surfaces agricoles D AGRI - SP : «Enjeux et défis des nouvelles technologies d'imagerie en Wallonie» ; Avec les témoignages de : Madame Caroline Devillers, agricultrice à Geer et Monsieur Guillaume Fastré, agriculteur à Assesse. Inscription (en précisant si vous prenez le repas) auprès de Myriam Lambillon, par téléphone ou par mail pour le mercredi 11 mars 2020 au plus tard 081/627493 ou myriam.lambillon@fwa.be. PAF : 10€ - Repas du terroir et dessert (boissons comprises) (payable sur place)

SAMEDI 21 MARS

UAW MOUSCRON

18H30 DOTTIGNIES - salle «le foyer dottignien», Rue Julien Mullie 35 - Souper printannier - Menu 20€ : apéro, jambon à la broche-pommes de terre-crudités, café, dessert ; 10€ pour les enfants jusque 12ans. Réservation pour le 16/03 : Francine Nutin 0494/13 80 10, Ann Vanryckeghem 0479/83 51 11

SAMEDI 28 MARS

UAW SOIGNIES

20H00 MONS - Théâtre Royal - Pièce de théâtre du Télévie «Lefusible» - nombre de places limité ! PAF 28 € à verser sur le compte UAW Soignies BE34 1030 1205 9390. Covoiturage possible à signaler à l'inscription. Inscriptions pour le 21/03 auprès de Marie-Ghislaine Blondiau au 067/41 00 12 ou 0497/30 87 91

JEUDI 2 AVRIL

UAW GEMBLOUX NAMUR NORD FOSSES atelier-participatif «art floral»

VENREDI 3 AVRIL

UAW ATH & FRASNES

09H15 THUMAIDE - rue de Ribonfosse 9 - visite du Centre de Traitement des Déchets - suivie d'un repas à l'Institut St Francois à Leuze (menu 3 services). Prévoir chaussures et tenue adaptés, gilet fluo. Le nom et prénom de chaque participant ainsi que la date de naissance et les n° de gsm seront demandés lors de l'inscription. Nous sommes limités à 25 personnes ! Inscriptions auprès de Isabelle au 0472/371060 de 13h à 18h au plus tard le 15/03. PAF: 15 € membres et 20 € non-membres

MARDI 7 AVRIL

UAW SOIGNIES

10H30 NAAST - Salle Saint Martin Rue du Moulin - atelier-participatif «Valorisations de nos produits du terroir» - PAF 25 € membres et 30€ non-membres à verser sur le compte UAW Soignies BE34 1030 1205 9390. Inscription pour le 30/03 auprès de Marie-Laure Cornil 067/33 33 69 ou 0477/57 71 06

UAW SILLY LENS ENGHIEU

20H00 LOMBISE - Salle Communale, Rue Daras - atelier-participatif «art floral» PAF : 17 € les membres et 20 € les non-membres. Apporter : sécateur - ciseaux - couteau - pistolet à colle avec recharge - sac poubelle et éventuellement quelques petites décos de Pâques

VENREDI 10 AVRIL

UAW PERUWELZ

13H30 ROUCOURT - chez Françoise Bontemps - atelier-participatif « Déco floral de Pâques » - Inscription avant le 6 avril chez Christine MAES 069/44 23 57, Cécile PLATTEUW 069/66 34 56 ou uawperuwelz@gmail.com